# Déclaration de Politique Erasmus+

Créée en 2011 et lauréate du financement Initiative d’excellence (IDEX), l’Université Paris Sciences et Lettres est une université tout juste sortie du statut d’établissement public expérimental, ayant acquis le statut de Grand établissement depuis le décret du 24 novembre 2022. Son objectif premier est d’intégrer et de fédérer ses établissements-composantes pour des formations et des programmes de recherche interdisciplinaires d’excellence, visibles et attractifs à l’échelle internationale. Volontés d’internationalisation et de modernisation institutionnelle sont par conséquent au cœur du projet PSL.

Située au centre de Paris, l’Université PSL fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l’innovation et de la création des arts, ingénierie, sciences, sciences humaines et sociales. Sélective et engagée en faveur de l’égalité des chances, elle forme au plus près de la recherche en train de se faire, des étudiants, chercheurs, artistes, entrepreneurs et des dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective. Avec 17000 étudiants, 2900 enseignants-chercheurs, 140 laboratoires et une dizaine d’incubateurs, fablabs et espaces de co-working, PSL figure parmi les 50 premières universités mondiales selon les classements THE (Times Higher Education) et QS (Quacquarelli Symonds). PSL est constituée de neuf établissements-composantes, deux membres-associés et travaille étroitement avec trois organismes de recherche :

* Conservatoire National Supérieur d’Art dramatique – PSL, Ecole nationale des chartes – PSL, Ecole nationale supérieure de Chimie de Paris – PSL, Ecole nationale supérieure des Mines de Paris – PSL, Ecole normale supérieure – PSL, Ecole Pratique des Hautes Etudes – PSL, ESPCI Paris – PSL, Observatoire de Paris – PSL, Paris-Dauphine – PSL.
* Collège de France, Institut Curie
* CNRS, Inserm, Inria

L’Université PSL pilote et met en œuvre la stratégie d’établissement formalisé par le Contrat du site Université PSL 2019-2023, contrat adopté par les directeurs et présidents d’établissement qui composent PSL. Chaque année la stratégie globale de l’Université est votée à travers des stratégies sectorielles reposant sur des jalons à un, deux, ou cinq ans. Les objectifs en matière de formation et de recherche sont les suivants :

* Structurer le niveau Master/Doctorat : mettre en place les programmes gradués (PG) de l’Université PSL
* Développer l’attractivité internationale
* Favoriser l’ouverture sociale des formations
* Renforcer la participation aux programmes européens et le rayonnement international

Conformément à son modèle d’université intégrée, PSL porte la responsabilité de l’offre globale de formation, et la délivrance du diplôme pour l’ensemble de ses établissements-composantes. L’action de PSL répond à des principes de subsidiarité et de complémentarité des activités et formations des établissements, toujours au bénéfice d’une plus grande attractivité internationale. PSL agit dans ce cadre pour une plus forte intégration des formations des établissements qui la composent.

Ainsi, l’Université PSL conçoit, gère au quotidien, et porte en son propre nom des formations de niveau licence et doctorat, et porte avec les établissements-composantes des projets de formations de niveaux Licence, Master et Doctorat. PSL développe enfin des projets de recherche et des services partagés au bénéfice de tous les établissements-composantes.

PSL met en œuvre la stratégie internationale, la signature des accords internationaux et le développement des relations institutionnelles avec des entités étrangères. Ainsi, sur demande de ses établissements-composante, PSL peut prendre en charge tout ou partie de leur gestion des mobilités. C’est le cas de l’ESPCI Paris – PSL, à travers la Charte Erasmus+ de PSL.

Les formations conçues, gérées et portées par l’Université PSL au niveau de sa structure centrale sont le Cycle pluridisciplinaire d’études supérieures (CPES), la formation doctorale SACRe (Science, Arts, Création, Recherche), et la Licence Sciences pour un monde durable (SMD).

Par ailleurs, PSL cogère les mobilités Erasmus+ des formations conçues et portées par l’ESPCI Paris – PSL avec l’établissement-composante.

L’Université PSL est une université de taille humaine dont les étudiants sont soigneusement encadrés. Université publique, PSL promeut la diversité des profils, quels que soient leur statut social, leur genre ou leur origine géographique.

La participation de PSL au programme Erasmus + s’intègre en tout point aux objectifs de développement formulés par le contrat de site. L’engagement de PSL envers le programme Erasmus + est le suivant :

* Développement de mobilités d’étudiants, d’enseignants ou de personnels, à l’échelle de l’Université PSL (incluant des mobilités gérées par PSL, cogérées avec les établissements-composantes et gérées par les établissements-composantes) pour une plus grande internationalisation des formations.
* Développement de projets de formations emblématiques portées par l’Université PSL, au bénéfice de ses étudiants, de ses établissements et des ses partenaires européens et internationaux. La dimension et le caractère intégré de PSL permettent en effet de concevoir des projets difficilement réalisables à l’échelle d’un seul de ses établissements, ou de leur donner une envergure et un impact accru.
* Développement des services d’accueil, de suivi et d’intégration des étudiants internationaux. L’Université PSL a en effet crée en 2018 le PSL Welcome Desk, bureau d’accueil des étudiants internationaux, qui a mis en place des programmes d’accompagnement (guide et process d’accueil, soutien administratif, Buddy Program, échanges de bonnes pratiques), et obtenu un financement dans le cadre du programme national « Bienvenue en France » géré par Campus France pour renforcer la qualité de cet accueil (Mentorat, aide psychologique, soutien à des étudiants défavorisés…), signe de reconnaissance et de soutien pour l’amélioration continue de ses services.
* Développement de communications sur des opportunités de financements et sur le partage de bonnes pratiques liées au montage et à la gestion Erasmus+ au sein de la communauté PSL pour que le programme Erasmus+ contribue à l’augmentation du nombre d’étudiants internationaux à l’échelle de ses établissements globale.
* Promotion des valeurs de l’université PSL à l’international (inclusion, excellence, durabilité).

La participation de PSL au programme Erasmus+ s’intègre à la Stratégie Internationale de PSL. La Vice-présidence des relations internationales de PSL pilote le Groupe de Travail des Relations Internationales (GTRI), qui rassemble les directeurs des relations internationales des établissements composantes de PSL et instruit les axes de développements internationaux de l’université. La Stratégie Internationale, portée par la Vice-présidence des relations internationales de PSL et co-construite avec le GTRI, permettra de concrétiser le développement de nombreux services, tels qu’une offre pédagogique anglophone, de nouvelles initiatives européennes, consolider l’attractivité internationale, les liens avec l’Agence Campus France, l’ouverture sur l’Afrique et les pays émergents. Cette stratégie se nourrit par ailleurs d’une expertise associée à la constitution de nombreux partenariats académiques, internationaux et européens développés à l’échelle de PSL et complémentaires aux partenariats des établissements composantes, au positionnement de PSL dans des associations ou réseaux nationaux (Conférence des présidents d'universités-CPU ; Réseau Euraxess ; Forum Campus France ; Groupe de Travail National-GTN et Point de Contact National du Ministère de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation) et européens (European University Association-EUA) et à des candidatures passées faites auprès du Programme Erasmus.

La participation de PSL au programme Erasmus+ répond enfin à la Stratégie Vie Etudiante et Responsabilité Sociale et Environnementale de PSL qui vise à promouvoir la vie de campus et former une communauté PSL en France et à l'étranger, à promouvoir la diversité, et à sensibiliser et former les étudiants et les personnels aux sujets de responsabilité sociale et environnementale.

La participation de PSL au programme Erasmus+ permettra de développer des projets de formations structurants au bénéfice de ses établissements, mais aussi d’internationaliser les formations directement portées par PSL.

L’Université PSL souhaite développer les actions Erasmus+ suivantes :

* La mobilité d’étudiants, d’enseignants et de personnels Action clé 1 (AC1). Celle-ci pourrait donner lieu à :
	+ Des mobilités d’étudiants et d’enseignants pour les formations internes au premier rang desquels la nouvelle licence Sciences pour un monde durable.
	+ Des learning expeditions à Bruxelles, pour former le personnel PSL aux enjeux européens et encourager les échanges de bonnes pratiques, par exemple pour le développement et la bonne gestion des projets Erasmus+.
	+ Des mobilités complétant des projets Erasmus+ AC2, tel que le projet d’Université européenne EELISA (voir ci-dessous).
* Des Actions-clés 2 (AC2) parmi lesquelles :
	+ Des projets de partenariats de coopération et échanges de pratiques.
	+ Un projet d’Université européenne : PSL a candidaté en février 2020 au 2ème Appel à projet pour la création d’Universités européennes en déposant le projet « European Engineering Learning Innovation and Science Alliance » (EELISA) dont l’objectif est de créer un programme de formation d’ingénieur multidisciplinaire fortement impliqué dans l’action sociétale et ouvert sur l’international. PSL et ses partenaires candidatent à l’appel de janvier 2023 pour prolonger l’université Européenne sur la période 2023-2027.
	+ Des projets liés au programme Erasmus Mundus, qui pourraient permettre d’enrichir la constitution actuelle des Programmes Gradués de PSL (PG), rapprochant Masters et Doctorats PSL.
* Des Actions Jean Monnet, en vue de soutenir et développer des actions spécifiques et emblématiques. Dans ce cadre, PSL développe une série d’écoles a développé une école d’été dédiée au Développement Durable : European summer School on POsitive Impact and Responsibility (ESPOIR), basée sur l’association de cours, d’ateliers, de visites de sites, ouverte à des étudiants internationaux, et éligible aux financements Jean Monnet.

Ces actions seront mises en œuvre par la Vice-présidence des relations internationales et la Vice-présidence Formation et en sollicitant le cas échéant toutes les ressources utiles au sein des établissements composantes pour la réussite des projets. Toutes ces actions ont vocation à mettre en place des projets de formations et des mobilités européennes, à développer les activités internationales, à favoriser l’échange de bonnes pratiques, à développer et diversifier enfin les partenariats européens et à étendre l’expérience interculturelle au sein de la communauté PSL. Ces actions contribuent donc à répondre aux objectifs de stratégie institutionnelle cités précédemment. La spécificité de l’Université PSL renforcée par le soutien du programme Erasmus+ permettra par conséquent d’accroitre sa plus-value pour les étudiants et les partenaires internationaux de l’Université PSL et de renforcer son effet structurant sur et avec les établissements-composantes.

Participer au programme Erasmus aura pour impact de :

* Bénéficier aux étudiants, grâce à des formations ouvertes à l’Europe et à l’international, des compétences linguistiques et interculturelles accrues, des expériences originales valorisantes pour renforcer in fine leur insertion professionnelle.
* Structurer l’Université PSL par l’émergence de projets internationaux emblématiques, enrichir l’offre de formation, développer des synergies entre les établissements-composantes et renforcer l’expertise internationale et interculturelle au sein de la communauté PSL. La participation de PSL à des partenariats Erasmus+ incluant des entreprises a vocation à renforcer le triangle de la connaissance (le lien entre l’enseignement supérieur, la recherche et les entreprises).
* Renforcer la visibilité et l’attractivité de l’Université PSL à l’échelle internationale.
* Contribuer à la Spécialisation Intelligente (SRI-SI) de la Région Ile-de-France et au développement régional.

Tout d’abord, la participation de l’Université PSL au programme Erasmus + permettra de répondre aux objectifs de l’établissement. Les indicateurs seront fixés d’abord pour une première évaluation faite en 2023 (évaluation intermédiaire), pour affiner ensuite les objectifs à atteindre en 2027 (évaluation ex-post) :

* Structurer le niveau Masters/Doctorats : mettre en place les programmes gradués (PG) de l’Université PSL. Les indicateurs seront notamment :
	+ Nombre de publications.
	+ Obtention de financements de recherche.
	+ Insertion des Doctorants.
* Développer l’attractivité internationale. Les indicateurs seront :
	+ Pourcentage d’étudiants internationaux au niveau master (cible : 33% en 2023).
	+ Pourcentage d’étudiants internationaux au niveau licence (cible 18% en 2023).
* Favoriser l’ouverture sociale des formations. Les indicateurs seront :
	+ Pourcentage de boursiers (dont les boursiers Erasmus) en première année (cible : supérieur à 45% en moyenne).
* Renforcer la participation aux programmes européens et le rayonnement international L’indicateur sera :
	+ Financements européens (cible : accroissement de 20 % par rapport à la période 2014-2018).

Ces indicateurs sont issus du Contrat de site ce qui garantit un portage politique et une forte visibilité des actions Erasmus+.

De plus, des indicateurs opérationnels plus fins dédiés aux projets Erasmus+ seront développés, au sein de chaque projet Erasmus, et de façon agrégée pour tous les financements Erasmus+ en 2023 et 2027.

Ces indicateurs permettront à PSL d’évaluer l’efficacité, l’efficience, la pertinence, et la durabilité des actions Erasmus+. Enfin, l’Université PSL évaluera son activité en fonction de ses priorités : d’abord développer l’Université européenne et les mobilités associées, les actions Jean Monnet, les mobilités de staff et les projets structurants, puis la mobilité étudiante. Les évaluations nourriront également les évaluations nationale (Haut Conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur - HCERES) et internationale (Conseil d’Orientation Stratégique - COS) de l’Université PSL. Elles pourraient à terme être intégrées à la Direction Qualité / Aide au pilotage de l’Université, dont la création est en cours.